

Rapport présenté au C.P.N.
par SERGE MALLET

LA CRISE PAYSANNE

L'ACTUELLE crise paysanne ne ressemble pas aux habituelles manifestations organisées en diverses périodes par le syndicalisme agricole. La longueur de la crise, l'importance des manifestations et les réactions qu'elles ont provoquées dans tous les milieux l'attestent. Elle est l'expression d'un profond malaise social et politique qui n'a pas fini de bouleverser les données traditionnelles de la vie politique française.

Pour vous permettre de faire le point, Tribune Socialiste publie aujourd'hui le texte du rapport présenté par Serge Mallet au Comité Politique National du P.S.U

• La politique agricole sous la III^e et la IV^e République

DANS un pays comme l'Angleterre, l'accumulation primitive du capital s'est réalisée dès le XVI^e siècle sur le dos de la paysannerie et dans des conditions telles qu'au XIX^e, époque décisive de l'industrialisation, celle-ci avait cessé de compter comme force sociale et politique. Le schéma de la paupérisation croissante s'appuie principalement chez Marx sur l'histoire de cette accumulation primitive décrite dans « Le Capital ».

En France au contraire, les événements politiques qui ont marqué l'accession au pouvoir de la bourgeoisie ont très vite obligé les dirigeants capitalistes à limiter les effets de l'industrialisation sur les campagnes et à y maintenir des structures précapitalistes. Le développement plus tardif du capitalisme français lui permettait par ailleurs de rechercher d'autres sources d'accumulation. Banquier de l'Europe, il inaugurerait très rapidement le malthusianisme économique interne et sacrifiait les investissements industriels aux profits faciles des exportations de capitaux dans les pays peu évolués.

Le « Mélinisme », qui inventa le protectionnisme agricole sous son double aspect d'autarcie des marchés agricoles nationaux et de subventionnisme d'Etat, était l'héritage du compromis passé par Thiers à Bordeaux en 1871 ; dans la grande peur de la Commune, les capitalistes industriels et financiers se ménageaient l'appui politique des grands propriétaires fonciers. Le « syndicalisme agricole », que l'on appelait à l'époque « le syndicalisme des ducs », est né avec le mélinisme.

Aux débuts du siècle, la petite bourgeoisie républicaine va chercher à disputer la clientèle paysanne

aux hobereaux monarchistes. Mais, pour ce faire, les radicaux, s'appuyant dans leur entreprise de conquête des campagnes sur la petite bourgeoisie rurale plus que sur les paysans eux-mêmes, ne feront que reprendre, en l'élargissant, la politique de Méline. Opposant la petite propriété à la grande, ils s'efforceront au contraire de maintenir artificiellement la parcellisation du sol et les modes anachroniques de production. L'expansion coloniale et semi-coloniale du capitalisme français permit de soutenir cet équilibre dangereux ; les guerres coloniales étaient d'ailleurs expliquées à l'opinion publique en fonction de ces exigences. En abandonnant la vieille revendication du scrutin proportionnel pour le scrutin d'arrondissement, privilégiant la représentation électorale des campagnes, le parti radical définissait en ces termes sa politique agricole : « Il ne faut pas considérer l'activité agricole du point de vue de ses résultats économiques. La paysannerie représente un facteur d'équilibre social et humain qu'il faut savoir payer à son prix. »

Le mouvement de coopératives et de mutuelles agricoles créé à cette époque tend à maintenir les situations existantes sans toucher profondément ni aux structures commerciales ni à celles de la propriété foncière. Mais la paysannerie en fin de compte ne bénéficia que très peu de la manne déversée sur elle par l'Etat-Providence. Le principal bénéficiaire du protectionnisme agricole sera la mince couche des notables ruraux et les banques d'affaires et compagnies d'assurances qui prélèvent les économies paysannes pour les investir dans les possessions économiques du capitalisme français.

• La raison des changements

DEPUIS 10 ans, la situation de l'agriculture française s'est profondément modifiée. Parmi les facteurs qui en sont à l'origine, on a l'habitude de mettre au premier plan les développements révolutionnaires de la technique agronomique. Sans nier leur importance, on ne peut leur attribuer le rôle déterminant.

La cause fondamentale de la rupture de « l'équilibre agricole » du premier demi-siècle tient aux transformations intervenues dans le capitalisme français lui-même. La fermeture progressive du marché « classique » de capitaux provoquée par la liquidation des positions coloniales engendre un accroissement de la concurrence internationale dans tous les secteurs. En même temps, le développement des techniques industrielles, le processus d'usure morale des produits industriels, nécessite des immobilisations de plus en plus grandes, crée la nécessité d'assurer une hausse du taux de profit pour faire face aux besoins de la reproduction élargie — et ceci alors que la transformation de la composition organique du capital tend au contraire à une baisse inéluctable du taux de profit.

Comme il est en même temps, étant donné le niveau d'organisation du mouvement syndical, les caractéristiques des nouveaux processus de fabrication, les exigences du marché des biens de consommation, impossible d'élargir d'une façon importante la plus-value prélevée sur le travail ouvrier, le capitalisme est amené par tous les moyens à rechercher de nouvelles sources d'accumulation. Ces nécessités se traduisent notamment par les tentatives de réduire le coût des circuits de distribution, c'est-à-dire de réduire la part de la plus-value captée par le capital commercial et par les prélèvements effectués (la plupart du temps par l'appareil d'Etat) sur les couches non-ouvrières et non-capitalistes de la population. La prudence politique de la III^e République, assurant au système social le soutien des masses paysannes, cède le pas devant les exigences du développement des forces productives. L'offensive anti-protectionniste en matière agricole a été menée avec vigueur par les représentants du Capital industriel ; elle ne

constitue pas cependant le seul aspect d'exploitation de la paysannerie. La dégradation constante des prix agricoles, alors que les produits industriels concourant à la formation des prix agricoles n'ont cessé de monter, en constitue un des éléments essentiels. Et il faudrait encore faire entrer en ligne de compte la politique de mécanisation à outrance et de « forcing » de consommation de produits industriels à laquelle a été poussée l'agriculture française au cours de ces dernières années. La politique du « tracteur dans chaque ferme » encouragée par les Directions de services agricoles a alourdi les exploitations paysannes de charges non rentables au seul bénéfice du capital industriel et sans profit réel pour les utilisateurs qui se trouvaient ensuite dans l'incapacité de renouveler leurs investissements productifs. Un seul chiffre donne une idée précise de ce prélèvement : depuis 1952, la productivité physique à la campagne a augmenté de 8% par an; dans le même temps, les revenus agricoles BRUTS (sans tenir compte des intérêts et des amortissements) n'ont augmenté que de 4%.

La rupture du compromis qui depuis plus d'un demi-siècle liait les intérêts agricoles à ceux du capitalisme industriel et financier est un des événements politiques des plus importants de l'histoire du capitalisme français ; il constitue pour la première fois la base objective d'alliance de toutes les couches productives de la nation. De ce point de vue, on peut dire que les alliances électorales du type Front Populaire, compromis passager entre des forces sociales n'ayant pas le même intérêt à la transformation des structures sociales, sont condamnées par le développement des structures économiques elles-mêmes. Le passage de la majorité de la paysannerie sur des positions socialistes est rendu possible par ses propres déterminations. Ce passage toutefois n'est possible que dans la mesure où le mouvement ouvrier abandonne la facilité démagogique qui lui a fait reprendre dans les campagnes les positions du radicalisme, défenseur inconditionnel de la petite propriété, « fruit du travail et de l'épargne » selon le slogan que Waldeck-Rochet a repris à Waldeck-Rousseau.

• Conséquences : la reconversion

SOUS la pression exercée sur elle par le capital industriel et les concurrences d'agricultures plus évoluées auxquelles la politique gouvernementale ouvrait les marchés intérieurs pour maintenir le bas niveau des prix alimentaires, l'agriculture française a commencé un vaste effort de modernisation. Les tentatives faites en 1945 sur une base fonctionnelle, mais alors que la paysannerie disposait d'un assez haut niveau de vie, consécutif à la rupture de circuits normaux pendant la guerre avaient dans l'ensemble échoué. C'est la nécessité qui a poussé la paysannerie à transformer ses méthodes de travail séculaires ; l'accroissement à la production agricole, sur un indice 100 pour la moyenne des années 1930-1940, était de 126 en 1957. Pour la production animale, spécialement retardataire, il

atteint 135. En même temps que progresse la mécanisation, qui gagne, dans les conditions anarchiques indiquées ci-dessus, les petites et moyennes exploitations, s'introduisent de nouvelles méthodes de travail et des orientations nouvelles ; la production animale, principale production agricole dans tout pays développe, prend une grande extension avec la « révolution fourragère » (généralisation des prairies artificielles) de nouvelles espèces végétales sont introduites avec succès. La mentalité du paysan se transforme ; le paysan, celui qui vit au pays, cède la place à un véritable ouvrier qualifié, voire un véritable technicien de l'agriculture. En même temps que s'élève son niveau technique, le jeune agriculteur voit s'élever ses exigences vitales. Son horizon est le même que celui du jeune ouvrier, ses besoins

sont identiques. La transformation technique de la paysannerie, cherchant à s'adapter au monde industriel, a définitivement brisé l'autarcie de la cellule familiale paysanne, ossature du monde psycho-social de la campagne traditionnelle, attachée à la propriété privée et à l'individualisme.

Cette évolution s'est manifestée dans les organisations paysannes. On voit apparaître, à côté des coopératives « secteurs-témoins » de l'entre deux

guerres, des coopératives de nouveau type, en aval et en amont du type traditionnel limité en général au stockage et à une petite centralisation des produits : le secteur coopératif s'étend maintenant au stade de la production (CUMA, CETA, voire communauté de travail) et à la transformation industrielle des produits, cherchant à court-circuiter le système commercial de distribution.

● Tendances actuelles

ON peut distinguer dans la paysannerie actuelle trois courants principaux :

— **Le dorgérisme**, relayé ici et là par le poujadisme et une fraction ultra des indépendants (Antier) prend appui sur la révolte réactionnaire de paysans pauvres et arriérés techniquement, oppose au mouvement coopératif, à l'introduction des techniques modernes, à l'intervention de l'appareil d'Etat ce mouvement a perdu au cours de ces dernières années toute influence sérieuse. On notera cependant que, chassé des départements de l'Ouest qui fut son principal bastion avant la guerre, le dorgérisme a eu tendance à renaître dans des régions paysannes traditionnellement orientées à gauche et où les socialistes et les communistes avaient laissé se perpétuer l'illusion de la petite propriété.

— La tendance encore dominante au sein du syndicalisme agricole est une **tendance « néo-libérale »** La direction adulte de la F.N.S.E.A. actuelle représente de courant qui tente d'appliquer à l'agriculture les méthodes capitalistes modernes. Elle prône la concentration des exploitations, la réduction du nombre des agriculteurs et en même temps exige le soutien de l'Etat. Elle pose comme principe de base que les prix agricoles doivent assurer la rémunération normale « du travail, de la direction, et du capital ». C'est cette tendance qui a mené la bataille de l'indexation et réclame le relèvement des prix agricoles. Principalement animée par les gros exploitants du Bassin Parisien, la lutte pour la revalorisation des prix agricoles est à la fois une duperie pour les petits exploitants, dont les conditions de vie et de travail ne seraient nullement changées par une telle revalorisation qui se ferait au seul profit des exploitations bien équipées, et une illusion économique qui ne veut pas accepter qu'en système de libre marché, la disparité entre prix agricoles et prix industriels ne peut que s'aggraver, étant donné la productivité moindre des travaux agricoles — même modernes — et la part de moins en moins grande prise par ces denrées dans la consommation.

— Enfin, une **troisième tendance** est apparue récemment dans le mouvement syndical paysan qui se distingue fondamentalement des deux autres en ce que, seule elle accepte de considérer les problèmes agricoles dans le cadre d'une économie globale : c'est la tendance qui se cristallise autour des Cercles de Jeunes Agriculteurs dont l'importance dans le

monde paysan grandit de jour en jour. Animée dans la plupart des cas par des éléments issus de la Jeunesse Agricole Chrétienne et par les éléments socialistes groupés autour du Comité de Guéret, elle s'est surtout développée chez les jeunes générations de paysans des régions déshéritées — Ouest, régions de montagne et de demi-montagne — Nous trouvons dans cette implantation la signification de cette apparente contradiction politique : alors que les régions « de gauche » ont vécu sur les illusions du protectionnisme radical et que leur désenchantement les conduit au poujadisme, les régions sous-développées, du jour où le progrès technique est venu bouleverser les habitudes ancestrales, sont davantage portées à remettre en question les bases mêmes du système agricole

La tactique de cette tendance, qui a su se transformer en une véritable organisation de masse et encadre toutes les nouvelles organisations socio-techniques consiste à utiliser la contradiction actuelle entre les objectifs du capitalisme agraire et ceux du capitalisme industriel pour provoquer de véritables réformes de structure dans l'économie paysanne : elle met l'accent sur la nécessité d'une planification agricole dans le cadre d'une planification d'ensemble, revendique la réforme des circuits de distribution, celle des statuts de la propriété foncière, et une protection sociale de la paysannerie tendant à homogénéiser sa condition à celle de la classe ouvrière. Dans leurs réunions internes, les jeunes agriculteurs posent ouvertement le problème de la propriété collective du sol comme perspective normale de l'évolution des campagnes.

La « tactique souple » de ces organisations, adaptée aux origines et aux traditions de leurs adhérents, dérouté quelquefois les analyses politiques traditionnelles : c'est ainsi qu'au cours de la crise actuelle, son activité a été, en apparence, moins radicale que celle de la F.N.S.E.A. adulte et elle a semblé par moment plus proche des thèses gouvernementales que les Indépendants qui dirigent la branche « aînée ».

Mais en fait, l'opposition des nouvelles couches paysannes au capitalisme industriel et à son gouvernement est beaucoup plus profonde, car elle porte non sur la répartition des profits entre groupes capitalistes, mais sur la nature du système capitaliste lui-même.

• Les vrais et les faux problèmes

LE rétablissement mitigé de l'indexation, s'il donne provisoirement satisfaction aux dirigeants officiels de la paysannerie, ne résout aucun des problèmes qui sont à l'origine de la crise. D'abord parce qu'il ne tardera pas à être remis en question à la prochaine occasion. Dès que l'expansion économique reprendra son essor et que de nouveaux risques d'inflation apparaîtront, la tendance à faire pression sur les secteurs non industriels reprendra le dessus. Ensuite parce qu'il laisse en suspens les problèmes les plus urgents :

Comment assurer la viabilité et la modernisation du maximum d'exploitations en assurant aux travailleurs de la terre un niveau de vie au moins proche de celui des ouvriers ?

Comment assurer le reclassement social, professionnel et géographique des milliers d'exploitants dont la propriété est en tout état de cause amenée à disparaître ?

On peut d'ores et déjà énumérer les terrains sur lesquels va se déplacer, sous la pression des jeunes, la revendication paysanne. L'ambiguïté de ces problèmes tient à ce que par leur formulation, ils apparaissent comme plus « techniques » aux yeux des milieux urbains qu'une revendication simple comme l'indexation, alors qu'ils appellent en définitive des solutions politiques d'une plus grande signification.

Cela est d'autant plus vrai des milieux traditionnels de gauche, rodés à la « petite revendication », mais fort mal armés pour apprécier l'importance de réformes de structures.

1°) la réforme des circuits de distribution :

Tout le monde, à l'exception des P.M.E. est d'accord sur la nécessité de « raccourcir » les circuits agricoles. Mais la question qui se pose maintenant est de savoir au profit de qui s'opérera ce raccourcissement; le circuit du lait, par exemple, trusté par les Cercles Bleus et autres est un circuit court. Il n'en reste pas moins que la différence entre les prix à la production et les prix de détail reste considérable. Les paysans craignent au moins autant l'implantation dans les campagnes de monopoles alimentaires que le maintien des circuits classiques. Ceci est particulièrement vrai dans des secteurs comme la viande où la transformation industrielle avec récupération intégrale des sous-produits assure à celui qui l'entreprend des bénéfices substantiels. Une bataille essentielle, qui se livre déjà dans certains secteurs, va s'engager pour le contrôle du circuit court. Transformation des actuelles coopératives de ramassage et de stockage en véritables entreprises industrielles (sur le modèle de Pannecé ou de Gerzat), possibilité pour elles de se fédérer en unions disposant de leurs comptoirs de vente en gros et demi-gros, gestion coopérative des marchés-gares et abattoirs industriels, etc.

Que certains éléments du capital industriel mo-

derne n'aient pas de préjugés à l'égard de ce type de solution, dans la mesure toutefois où ces organisations ne joueraient pas de leur puissance économique pour remettre en question le fameux équilibre des prix n'est pas douteux; mais les dirigeants gouvernementaux savent fort bien qu'une rupture profonde s'établirait ainsi entre les éléments de sa majorité sociale.

2°) la réforme de la propriété foncière :

Le Gouvernement afin d'amorcer son plan de liquidation des entreprises non rentables vient de décréter la constitution de sociétés d'intervention foncière destinées à favoriser les opérations de rachat; les jeunes Agriculteurs demandent que ces sociétés, élues par les paysans eux-mêmes, aient un droit de préemption sur les terres afin d'éviter à la fois les cumuls et le retour à la parcellisation. Le projet approuvé par les cercles de jeunes, après de multiples discussions de base, aboutit à séparer **la propriété de la terre**, transformée en obligations fixes donnant droit à un intérêt ne tenant pas compte de la valeur d'exploitation ajoutée et sa gestion, réservée aux seuls paysans vivant exclusivement de la terre. Sous une formule relativement modeste, la création des sociétés d'intervention foncière aboutirait à une véritable réforme agraire, et à l'extinction graduelle de la rente foncière.

L'orientation progressive de la structure foncière dans ce sens aurait des conséquences économiques, sociales et politiques d'une extrême importance; récupération par l'agriculture aux fins d'investissements productifs des capitaux drainés régulièrement par les partages, les droits notariés, les frais d'hypothèques; liquidation dans la conscience paysanne de la fameuse notion de la propriété, avec évolution possible vers des coopératives de production librement organisées (évolution à laquelle des organismes comme les CUMA et les CETA préparent le terrain) stabilisation de la main-d'œuvre paysanne pour laquelle l'émigration à la ville deviendrait un libre choix et non une nécessité économique; enfin, élimination économique et par suite politique de la couche des notables ruraux, base classique de la droite française.

3°) **Extension à la paysannerie d'un système de droits sociaux analogues à ceux acquis par la classe ouvrière :** par l'application d'un système général de Sécurité sociale aux applications extra-médicales (prêts sociaux d'installation, logement, etc.) assurant par des cotisations proportionnelles au revenu cadastral une redistribution des revenus entre les exploitations.

4°) **Orientation sélective de la vulgarisation et création de véritables plans de développement régionaux,** assurant l'équilibre des diverses productions agricoles en fonction des besoins généraux et de l'équilibre industrie-agriculture dans les différentes régions, ce qui pose l'ensemble du problème

d'une véritable planification d'ensemble dont le besoin est de plus en plus ressenti par les jeunes ruraux.

C'est sur ces problèmes de fond que vont se dérouler les prochaines luttes à l'intérieur des organisations paysannes (cf le récent congrès des Jeunes Agriculteurs).

Nous devons constater que ces revendications qui rejoignent les positions toujours préconisées par le

mouvement socialiste, deviennent à l'heure actuelle, sous l'effet des transformations intervenues dans la situation à la campagne, le point de rassemblement des jeunes couches de la petite et moyenne paysannerie. C'est le contenu de cette orientation qui doit inspirer notre proposition et non les options provisoires ou passées de tel ou tel paysan.

LES PARTAGES D'INFLUENCE

— Dans la région parisienne et les grandes plaines du Nord, le développement industriel favorise la concentration agraire (la commune de Mitry Mory, en Seine-et-Marne, comptait en 1914, 1200 exploitations. En 1959, elle n'en comptait plus que 12, ayant absorbé les 3/4 des terres cultivables) ; les grandes régions monocultures (blé, betteraves à sucre) voient se constituer une classe de gros fermiers capitalistes, utilisant au début une importante main-d'œuvre d'origine étrangère, progressivement remplacée par des engins mécaniques. Solidement organisés sur le plan économique et politique, contrôlant de grosses coopératives qui sont autant de sociétés capitalistes, les gros agrariens du Bassin parisien ont détourné à leur profit les mécanismes protectionnistes créés pour aider la petite paysannerie. Les prix garantis et le rachat des excédents par l'Etat, calculés selon un taux de péréquation entre les prix de revient à la production de la grande exploitation et ceux de la petite, leur assure une substantielle marge différentielle.

Les profits ainsi réalisés ont permis la constitution d'un véritable secteur capitaliste de l'agricul-

ture dont le rôle est décisif dans l'orientation du syndicalisme paysan.

— Les régions de petites propriétés du Sud-Ouest et du Midi, fiefs du radicalisme ont largement bénéficié des pratiques protectionnistes. Le système des achats d'excédents, la cascade de primes d'arrachage et de plantation, les achats de l'Armée, ont engendré la prolifération des vignobles, de basse qualité et la dégradation de la valeur professionnelle des viticulteurs français. Comme dans le secteur du blé, le protectionnisme viticole est à l'origine d'une crise chronique de surproduction.

Mais les secteurs protégés ne couvrent en fait qu'une petite partie de la production agricole française et une plus faible encore des ressources des exploitations. En fait, la majeure partie des départements agricoles a été abandonnée à une polyculture micro parcellaire vivant encore largement sur la base de l'autarcie familiale ou villageoise. C'est dans ces départements sous-développés que la crise se développe actuellement avec le plus d'ampleur

La position du P.S.U.

DENONCER sans espoir de retour à la politique à court terme (électoraliste) qui a marqué les positions de la gauche à la campagne; il est évident que l'évolution en cours est loin d'être homogène; en particulier, il est incontestable qu'elle est à l'heure actuelle un phénomène de classe d'âge. Mais il serait impensable et désastreux que notre Parti reprenant les mauvaises habitudes de la S.F.I.O. et du P.C. reprenne à son compte les revendications protectionnistes ou la défense conditionnelle de la petite propriété au moment où les éléments d'avant-garde de la paysannerie les rejettent. Ce serait nous couper immanquablement de la jeune agriculture qui, d'ici quelques années, aura achevé de prendre en mains l'orga-

nisation syndicale.

Reviser la notion étroite d'avant-garde ouvrière, considérant la paysannerie comme une masse d'appoint. Nous devons bâtir la possibilité d'une véritable alliance socialiste de toutes les forces productives, dans laquelle la paysannerie aura sa place autonome.

Ne pas nous laisser aller aux attitudes conjoncturelles ; l'évolution politique de la paysannerie suit des voies qui lui sont spécifiques et ne correspondent pas nécessairement avec nos exigences politiques immédiates. Notre Parti doit avoir une stratégie paysanne, non une tactique à court terme; celle-là, c'est aux dirigeants que la paysannerie se donne de la fixer et nos

camarades militant dans ces organisations ne doivent pas subordonner les nécessités de l'ensemble du mouvement paysan aux objectifs à court terme du Parti.

C'est dans la mesure où nous respecterons ces principes de travail que la jeune paysannerie trouvera dans le P.S.U. l'expression politique qu'elle cherche.

Cela ne veut pas dire que dans nos prises de position, le Parti doit attendre que celles-ci aient été élaborées dans le mouvement paysan; si nous savons anticiper sur l'évolution de celui-ci, à la lumière de sa propre expérience, nous ne serons que mieux en mesure de rattacher les problèmes spécifiques de la paysannerie aux problèmes généraux.

Ces bases de travail, soumises à la discussion du C.P. devraient à notre avis entraîner un certain nombre de directives de travail concrètes :

— Il est indispensable, afin d'assurer la coordination permanente du mouvement, de faire fonctionner, partout où cela est possible, des Comités de coordination du type de celui de Nantes (syndicats ouvriers et paysan) avec participation et sur l'initiative de militants syndicaux du Parti. Nos fédérations devraient se consacrer dans toutes les régions paysannes à ce travail.

— Nous devons créer et développer des organismes de recherche et d'action commune notamment sur le plan économique, un effort tout particulier devant être fait pour assurer les

liaisons entre [les coopératives paysannes et les groupes de consommateurs (coopératives de consommation, cantines ouvrières, comités d'entreprise, etc..)] que nous pouvons influencer.

— Dans l'organisation du Parti à la campagne, nous devons particulièrement prendre garde à sa composition sociale : pas de notables de gauche, à la direction des sections rurales. Nous devons nous efforcer à recruter au contraire dans les éléments jeunes du mouvement syndical et coopératif paysan. Ce souci peut nous amener à rechercher à la campagne des formes d'organisation particulières tendant à ne pas donner aux éléments urbains des petites villes la prééminence sur les éléments proprement agraires. L'effondrement des organisations du P.C. et de la S.F. I.O. dans les campagnes, et l'hostilité ressentie à l'égard de ces formations par les jeunes paysans tiennent pour une large part dans le fait que les cellules et sections rurales de ces partis étaient contrôlées par des éléments non agricoles, faisant de par leur situation particulière figure de privilégiés par rapport à la paysannerie. La situation sociale du moindre fonctionnaire à la campagne, fût-ce le simple facteur rural, le coupe des problèmes de la masse paysanne.

Pour approfondir et faire connaître ses positions, le C.P. pourrait prendre l'initiative d'une Conférence Nationale paysanne, prélude à la constitution d'un véritable centre d'études et de documentation sur les problèmes agraires